

# DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR LE DOSSIER

e-photo (Apporter la planche complète)  
(Photomaton agréé ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) ou Photographe professionnel)

**PHOTOMATON DISPONIBLE À L'AUTO-ÉCOLE**

Carte d'identité *ou* Passeport

ASSR 2 (Attestation Scolaire de Sécurité Routière - passée en 3<sup>ème</sup>.) **Signée.**

JDC (Journée du Citoyen) ou Convocation à la JDC  
(Document le plus récent) - **(Si 17 Ans ou +) Signée.**

Permis de Conduire **(si déjà titulaire d'une autre catégorie : AM, A1, A2, A ou B1)**

Justificatif de domicile de moins de 6 mois

***Si le justificatif de domicile n'est pas au nom de l'élève, il faut, en +***

Carte d'identité ou Passeport de la personne titulaire du Justificatif de domicile

Attestation d'hébergement écrite par cette personne, sur le modèle suivant :

*Je soussigné(e), Monsieur (Madame) NOM Prénom, atteste héberger NOM Prénom à mon domicile,  
depuis plus de 3 mois.*

**Inscrire les coordonnées en entête en haut à gauche et faire figurer le lieu, la date et la signature,  
ainsi que celle de l'élève.**

Merci de signaler si il y a port de lunettes ou de lentilles, ainsi que la moindre affection nécessitant une  
demande de visite médicale (dyslexie, dysphasie, dyspraxie, dysorthographe, diabète, épilepsie, mal-  
voyant, mal-entendant, etc.).

*Toute fausse déclaration est passible de poursuite.*